
**RAPPORT ANNUEL
2001-2002**

**CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SEPTEMBRE 2002**

Membres du Conseil des arts

Richard Hornsby, président
Peter D. Smith, 1er vice-président
Bettie Arseneault, 2e vice-présidente
Michel LeBlanc, secrétaire-trésorier
Jeanne Farrah, Dieppe
Virgil Hammock, Sackville
Susanne Hill, Rothesay
Jean-Marc Lafontaine, Edmundston
Claude LeBouthillier, Caraquet
Vicky Lentz, St-Jacques
Christian Whalen, Fredericton
Fran Ward Francis, Tobique

Directeur général

Mark Kristmanson

Comités

Arts autochtones: Garfield Barlow, Gwen Bear, Ned Bear, Gail Brown, Ashley Dedam, Fran Ward Francis (présidente), Bernadine Perley, April Paul, Mike Paul, Sharon Paul and Rocky Paul Wiseman;

Politique des arts: Bettie Arseneault, Virgil Hammock, Richard Hornsby (président), Claude LeBouthillier, Jean-Marie Nadeau, Christian Whalen;

Communications et rédaction: Virgil Hammock, Suzanne Hill, Michel LeBlanc, Nicole Picot, Christian Whalen;

Conférence: Virgil Hammock, Richard Hornsby, Christian Whalen;

Finances: Michel LeBlanc, Peter D. Smith;

Bureau de direction: Bettie Arseneault, Richard Hornsby (président), Michel LeBlanc, Peter D. Smith;

Fondation et levée de fonds: Virgil Hammock, Richard Hornsby (ex-officio), Jean-Marc Lafontaine, Michel LeBlanc, Christian Whalen;

Candidatures: Bettie Arseneault, Suzanne Hill, Claude LeBouthillier, Peter D. Smith (président);

Programmes et Jurys: Bettie Arseneault, Janice Wright Cheney, René Cormier, Suzanne Hill, Richard Hornsby (président), Claude LeBouthillier, Fran Ward Francis.

Le Hangar B-31, Moncton, sujet de la page couverture, a servi d'étude de cas pour l'atelier sur l'architecture pendant la conférence *Espace culturel Atlantique* en mai 2002 (Collection du CANB)

La conception de la page couverture a été faite par Goose Lane Editions et la mise en page par Denise Violette.

TABLE DES MATIÈRES

Message du président	5
Message du directeur général	6
Activités 2001-2002	7
Rapport sur les indicateurs de rendement	13
Résultats des concours 2001-2002	17
Événements marquants de l'année 2001-2002	21
Rapport financier	23
Membres du conseil d'administration	29

LE CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mandat

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est une agence autonome de financement des arts ayant comme mandat de:

Faciliter et promouvoir la création artistique;

Faciliter l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts;

Conseiller le gouvernement sur la politique à l'égard des arts;

Réunir la communauté artistique et devenir son porte-parole;

Gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) fut établi en 1989 dans le cadre de la politique des beaux-arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick. *La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* fut votée le 9 novembre 1990 et entra en fonction le 13 juin 1991. Cette loi fut amendée en 1999 (*Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick*) afin d'étendre l'autonomie et les responsabilités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick se compose de douze membres bénévoles représentant les cinq régions de la province, les diverses communautés linguistiques et autochtones, ainsi qu'une variété de disciplines artistiques.



MESSAGE DU PRÉSIDENT



J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier 2001-2002. La dernière année a été couronnée de succès et a été une période de croissance continue. Le Conseil a élaboré et mis en oeuvre de nouveaux programmes, collaboré avec le gouvernement à l'élaboration d'une politique culturelle provinciale et organisé plusieurs activités d'une grande envergure.

Une politique culturelle pour la province du Nouveau-Brunswick est une étape importante dans le développement des arts. Elle contient un plan de développement et un engagement à accroître le financement. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a travaillé avec les membres de la communauté et le gouvernement, pour créer un consensus sur ce plan important.

Appuyé par la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, le Conseil des arts a télédiffusé, pour la première fois, la remise des prix d'excellence, en collaboration avec la Société Radio-Canada et la Canadian Broadcasting Corporation. Unique au pays, cette émission intéressante a été diffusée simultanément au Nouveau-Brunswick par ces deux réseaux.

L'organisation de *Espace culturel Atlantique*, une importante conférence des arts dans la région de l'Atlantique qui a attiré des participants de partout dans le monde, a été la principale activité du Conseil au cours de la deuxième partie de l'année. Le programme comprenait, entre autres, un salon des carrières culturelles, un atelier d'art architectural et des conférences stimulantes présentées par Alistair McLeod, Herménégilde Chiasson, Patricia Quinn et George Elliot Clarke. Nous espérons que cette conférence servira de tremplin à la poursuite du dialogue et des discussions sur l'image des arts dans la région de l'Atlantique.

Le Conseil a lancé un nouveau programme, *Bâtisseurs artistiques*, afin d'appuyer la mise sur pied de nouveaux projets à plus grande échelle et la mise en place d'infrastructures. Ce programme innovateur encouragera les artistes et les organisations artistiques à progresser vers le prochain niveau.

Le Conseil est fier d'avoir atteint un grand nombre des objectifs définis dans son plan stratégique élaboré il y a deux ans. Pour la dernière année du plan, il entreprendra la prochaine étape du développement d'un secteur des arts productif et en santé.

Alors que je termine mon mandat comme membre du Conseil des arts, je suis fier de nos réalisations au cours des six dernières années. Nous avons fait beaucoup de progrès mais il reste encore beaucoup à faire pour que les arts au Nouveau-Brunswick évoluent vers de nouveaux horizons plus intéressants. Je remercie les membres du Conseil de leurs compétences et de leur dévouement, ainsi que le directeur général et le personnel de leur excellent travail au nom du secteur des arts au Nouveau-Brunswick.

Richard Hornsby

A handwritten signature in cursive script, reading "Richard A. Hornsby". The signature is written in dark ink on a light background.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Lors d'une discussion avec un des commanditaires fédéraux de notre conférence *Espace culturel Atlantique*, j'ai contesté le texte d'un programme faisant valoir la *riche diversité* de la culture et de l'histoire du Canada atlantique. J'ai suggéré plutôt que *riche complexité* décrirait mieux la réalité historique et culturelle plus contestée et plus engagée que nous connaissons aujourd'hui au Nouveau-Brunswick et au Canada atlantique.



C'était un changement subtil, mais l'élaboration d'une politique culturelle pour le Nouveau-Brunswick a fait ressortir ces éléments pendant l'année du présent rapport. La présentation de cette politique par le premier ministre Bernard Lord en février 2002 était aussi bien un hommage à la préservation des différences uniques, culturelles et linguistiques qu'un témoignage à l'égard des efforts collectifs des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Même si cette double orientation semble paradoxale, elle est devenue une tension productive menant à une orientation grandement acceptée en matière de politique publique.

Trouver un équilibre entre le poids relatif des arts contemporains et la préservation du patrimoine culturel; voilà une autre question qui a exigé beaucoup de discussions et de réflexions. Nous avons posé une question : envisageons-nous de devenir ce qu'étaient nos ancêtres il y a 200 ans? Ou plutôt, voulons-nous être ce qu'ils étaient tout en faisant preuve d'un esprit contemporain, ouvert sur le monde? D'après les discussions sur la politique culturelle, il est clair que quel que soit l'équilibre entre la préservation du patrimoine et les arts contemporains ni l'un ni l'autre n'occupe encore la place qui leur revient dans l'esprit du public. La sensibilisation du public est un des principaux défis que nous devons relever au fur et à mesure que nous nous acquitterons de nos responsabilités définies dans la politique culturelle.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a terminé sa deuxième année à titre d'organisme autonome sur une note positive. Le travail des membres et du personnel du Conseil, au cours des douze mois précédents, a donné des résultats positifs en matière de politique, de programmes et d'administration. Je vous invite à lire les pages suivantes qui relatent les activités et les accomplissements du Conseil en détail.

Au nom des membres et du personnel du Conseil, je remercie et je félicite M. Richard Hornsby, le président sortant du Conseil des arts. Pendant les six années qu'il a travaillé au sein du Conseil, Richard a joué un rôle de premier plan dans l'obtention du statut autonome du Conseil en 1999-2000. Il a guidé l'élaboration des programmes de financement et s'est intéressé activement aux défis quotidiens et hebdomadaires d'un organisme en voie d'expansion. Les membres sortants, Peter Smith, Virgil Hammock et Bettie Arseneault méritent d'être reconnus pour les efforts qu'ils ont déployés au nom de la communauté artistique du Nouveau-Brunswick. Ils ont contribué à une organisation forte et bien gérée, qui est en voie de réaliser son objectif de faire du Nouveau-Brunswick un centre artistique reconnu.

Mark Kristmanson, Ph.d

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Kristmanson', with a long, sweeping horizontal stroke at the end.

ACTIVITÉS 2001-2002

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nos efforts actuels...visent surtout à soutenir les arts au Nouveau-Brunswick. Toutefois, pour que les arts se développent pleinement, tous ceux qui s'en préoccupent réellement doivent manifester un degré accru d'intérêt, d'encouragement et de soutien envers ce domaine.

Lawren Harris, *The Arts in New Brunswick*, 1967

Introduction

Il y a 35 ans, l'année du Centenaire du Canada a suscité une réflexion et un débat important sur le développement des arts au Nouveau-Brunswick. À titre d'exemple, Lawren Harris, qui faisait partie du Groupe de sept, et qui était alors professeur à l'Université Mount Allison, a publié un essai dans un livre grand format intitulé *The Arts in New Brunswick*. Cet ouvrage décrit la situation des diverses disciplines artistiques au moment du Centenaire.

Parmi plusieurs autres contributions importantes, seul le tableau brossé par Harris de la peinture contemporaine au Nouveau-Brunswick a fait ressortir les difficultés financières du domaine des arts dans la province. Le frontispice d'une page – un portrait de Lord Beaverbrook – a capté le caractère global du mécénat des arts au Nouveau-Brunswick pendant cette période. Alors que Harris soulignait que Lord Beaverbrook oubliait sa loyauté envers les œuvres d'art figuratif afin d'importer les normes métropolitaines et les tendances contemporaines au Nouveau-Brunswick, il n'avait lui-même vraiment qu'un faible intérêt pour les avant-gardistes métropolitains ou les anciens maîtres. Harris voulait plutôt que l'on se concentre sur les nouvelles tendances uniques découlant de l'isolement relatif, des ressources monétaires limitées et de l'absence de centres métropolitains au Nouveau-Brunswick. Cette distance des centres, dans la réalité et sur une base conceptuelle, représentait un atout selon Harris. Elle constituait un élément essentiel et utile des modes artistiques éphémères et elle était une source d'autonomie artistique.

Vingt-cinq ans plus tard, en 2002, Internet et les autres outils de communication ont transformé la situation d'un artiste qui travaille en périphérie. Si on brossait un tableau des arts au Nouveau-Brunswick en 2002, on découvrirait une effervescence et un échange que Harris n'aurait jamais pu imaginer. On y verrait aussi des secteurs négligés et sous-développés qui nous incitent à répéter les demandes de Harris d'un encouragement et d'un soutien accrus de la part de ceux qui manifestent un intérêt essentiel pour les arts.

La fonction du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est précisément d'offrir un encouragement et un soutien à nos artistes. En 2001-2002, des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines: financement des arts, politique sur les arts, développement de l'infrastructure et sensibilisation du public. Pendant cette même année, nos artistes autochtones ont été projetés à l'avant-scène. C'est une année où le modèle du Conseil des arts indépendant a révélé un organisme clé qui s'emploie à faire du Nouveau-Brunswick un innovateur et un chef de file dans le domaine artistique.

Politique culturelle

L'année 2001-2002 a été un point tournant pour les arts au Nouveau-Brunswick en raison de l'adoption d'une politique culturelle qui était attendue depuis longtemps.

Le gouvernement a consulté le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick à plusieurs reprises pendant l'année concernant l'élaboration de la politique culturelle et a reçu des exposés oraux et des mémoires à diverses étapes. Même si le document final ne répond pas à toutes les priorités qui ont été désignées par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, il traduit un consensus sur les valeurs, les principes et les stratégies qui auront des ramifications importantes pour les arts et la société au cours des années à venir.

Le CANB se réjouit de la politique qui reconnaît précisément et valorise les contributions de nos artistes. « Le statut de l'artiste dans notre société est un indicateur de la qualité de vie. Le gouvernement pense que l'autonomie artistique, l'intégrité professionnelle, la poursuite de l'excellence et la liberté d'expression méritent d'être soutenues et encouragées. » Cette politique reconnaît un financement indépendant pour les arts et l'évaluation par des professionnels des arts comme des éléments essentiels à une société démocratique. Le gouvernement « partage ces valeurs et favorise l'excellence dans les arts en fournissant du financement au moyen d'un organisme indépendant, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, et d'un système d'évaluation par les pairs. »

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est heureux que ces valeurs aient été inscrites dans la politique. Il se réjouit aussi que le gouvernement augmentera le financement de base aux secteurs du patrimoine et des arts de 2,8 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Le CANB reconnaît le leadership de l'honorable Dennis Furlong, ministre responsable de la Culture et des Sports, et de son prédécesseur qui a occupé ce portefeuille, l'honorable Elvy Robichaud, dont la contribution a mené à la réalisation de la politique.



Au cours d'une session de travail visant la mise sur pied de la politique culturelle provinciale, on voit à l'oeuvre Jeanne Farrah (CANB), Marie-Paule Doucet (Direction des arts), Camen Gibbs (AAAPNB) et Charlotte Glencross (Fredericton Arts Alliance).

Nominations

La composition du Conseil est demeurée constante au cours de l'année sauf pour la démission de Gail MacMillan en septembre, et pour la retraite d'un membre d'office, Aline Saintonge, à la fin de l'année financière. À titre de directrice générale du Secrétariat à la Culture et au Sport, Mme Saintonge a collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique culturelle. Le Conseil la félicite chaleureusement pour cet accomplissement. À la fin de l'année, le Conseil a été heureux d'accueillir la nouvelle directrice générale du Secrétariat, Sylvie Lévesque-Finn.

Un appel public sollicitant des nominations au Conseil a permis de dresser une longue liste de candidatures qui seront étudiées par le Conseil et par le ministre. Neuf des 12 membres sont nommés par un processus de nomination publique géré par le Conseil et supervisé par un comité des candidatures. Trois des 12 membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Une majorité des membres du Conseil doit être des artistes professionnels actifs. Le Comité des candidatures s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année et a présenté des recommandations au Conseil pour le remplacement des postes au bureau de direction et pour les modalités de nomination en général.



Ci-dessus: Michel LeBlanc, Elvy Robichaud et Jean-Marc Lafontaine lors de la rencontre du conseil d'administration à Sackville en septembre 2001.

Ci-contre: Bettie Arseneault (film/vidéo) et Claude LeBouthillier (arts littéraires) au sortir d'une réunion du Comité des programmes et jurys.



Activités du Conseil

Le Conseil s'est réuni en mai, septembre et janvier. À Campbellton-Dalhousie, il a discuté de la politique culturelle, des mesures spéciales entreprises et des recommandations découlant de l'étude interne de ses programmes. Ces discussions se sont poursuivies à Sackville en la présence du ministre Robichaud. On a aussi examiné la politique culturelle proposée, en particulier en ce qui a trait à l'enseignement des arts. Les nouveaux membres du bureau de direction ont été réélus pour un nouveau mandat d'un an. À Saint-Jean, un accent spécial a été mis sur la conférence *Espace culturel Atlantique* qui devait avoir lieu à Moncton au printemps. Le Conseil a profité de son passage dans la région pour rencontrer les membres de ces localités, pour visiter l'infrastructure culturelle et pour présenter des séances d'information sur les programmes de financement. L'accueil chaleureux réservé au Conseil lors de chaque visite est en partie attribuable au travail effectué par les membres dans ces régions, Bettie Arseneault, Virgil Hammock, Suzanne Hill et Peter Smith. Cet accueil chaleureux est également attribuable à l'intérêt et au soutien réel des communautés.

Opérations

Le personnel du Conseil des arts est demeuré stable pendant l'année. En plus de Robert Barriault, Denise Violette et Stéphane Raymond, le Conseil a engagé huit employés à court terme pour préparer le gala des *Prix d'excellence* et la conférence *Espace culturel Atlantique*. L'agente de programme Christina Paul a été embauchée pour participer au lancement du Programme des arts autochtones.

Le Conseil a déménagé dans des locaux plus spacieux, rue Queen et les œuvres d'arts de la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick contribuent à créer une atmosphère de travail agréable.

Finances

Un montant record sous forme de subvention (\$1,092,861) a été accordé par l'entremise des programmes évalués par jury cette année. L'accroissement des subventions reflète en partie une augmentation modeste du financement accordé au Conseil par le gouvernement. Un autre volet est une réserve accumulée au Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Le Conseil a terminé l'année avec un léger excédent des dépenses sur les revenus et avec une petite réserve.

Programmes

Le CANB gère huit programmes de subvention évalués par les pairs. Création-documentation, Artistes en début de carrières, Présentation, Artistes résidents, Bourses d'études, Arts sur invitation, Prix d'excellence et Prix de la Fondation. Ces programmes ont évolué au cours des années et le Conseil pense qu'ils continuent de répondre aux besoins de la communauté artistique. Sur la recommandation du Comité des programmes et jurys, le Conseil a apporté diverses modifications aux programmes à la suite d'une révision systématique. Grâce au nouveau financement annoncé et à la politique culturelle, le Conseil pourra accroître les subventions disponibles par l'entremise de ses programmes. Idéalement, il pourra répondre aux demandes qui ne cessent d'augmenter.

Projets spéciaux

En plus des programmes susmentionnés, deux projets spéciaux ont été lancés pendant l'année: le Programme des arts autochtones et le Programme des bâtisseurs artistiques.

Arts autochtones

Par l'entremise du Programme des arts autochtones, le CANB offre 60 000 \$ par année en subventions à des artistes professionnels autochtones. À ce montant vient s'ajouter un soutien financier du Secrétariat des affaires autochtones, du ministère des Finances et du Fonds de développement économique des autochtones afin de payer le coût d'un agent de programme à temps partiel et deux jurys d'évaluation par les pairs par année. L'agent a également la responsabilité d'organiser des activités qui assurent la promotion des artistes autochtones et leurs donnent une visibilité.

Bâtisseurs artistiques

Le Programme des bâtisseurs artistiques est un programme unique qui investira jusqu'à 800 000 \$ dans les projets artistiques sur une période de trois ans. Ce programme répond aux préoccupations exprimées par la communauté artistique qui craint que l'envergure des projets de création artistique ait été limitée par les faibles subventions disponibles, par les contraintes de l'infrastructure spécifique et par la difficulté de financer le développement du public et des marchés.

Soixante-quatre demandes en tout ont été présentées pour la première des quatre dates limites (le 15 mars 2002), ces demandes de fonds représentant 2 835 815 \$. Le jury a accordé des subventions d'une valeur totale de **317 186 \$**.

Prix d'excellence

Le plan stratégique de 2000-2003 (publié dans le rapport annuel du CANB 2000-2001) recommandait la refonte du Programme des prix d'excellence par la création d'un nouveau prix et la diffusion d'un gala des prix. Cette expansion est considérée comme une étape importante pour sensibiliser le public aux arts. Le premier ministre Lord a accordé son appui en déclarant le 23 avril comme la deuxième *Journée de sensibilisation aux arts* au Nouveau-Brunswick.



Ci-dessus: Mark Kristmanson et Antonine Maillet, récipiendaire du prix d'excellence Pascal Poirier pour les arts littéraires en français, faisant rencontre lors du gala Célébration.

Ci-contre: Brigitte Clavette et sa fille Natasha. Brigitte s'est méritée le prix Kjeld et Erica Deichmann pour l'excellence dans les métiers d'art.

Ci-dessous: Shirley Bear, récipiendaire du prix d'excellence en développement culturel communautaire.



Lors de cette journée, son honneur la lieutenante-gouverneure Marilyn Trenholme-Counsell, a décerné quatre prix d'excellence à des artistes pour leurs réalisations dans le domaine des arts. La cérémonie a eu lieu à l'Assemblée législative. Dans une cérémonie émouvante, l'auteure acadienne reconnue à l'échelon mondial *Antonine Maillet* a reçu le prix Pascal Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français. *Shirley Bear*, artiste accomplie et activiste de la Première Nation Tobique, a reçu le Prix du développement culturel communautaire. *Wendy Neilsen*, chanteuse d'opéra de réputation internationale, s'est vue décerner le prix André Thaddée Bourque et Louise Manny, le prix d'excellence en musique. *Brigitte Clavette*, grandement reconnue pour ses créations en métal et en bijouterie a reçu le prix Kjeld and Erica Deichmann pour son excellence dans les métiers d'art.

En plus de ces prix annuels, le Comité des programmes et jurys a développé quatre prix qui sont subventionnés par la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. Le jury a choisi *Caraquet* comme municipalité des arts pour 2000-2001. La *New Brunswick Filmmaker's Cooperative* a été reconnue comme l'organisme artistique de l'année. *Julien LeBlanc* fut nommé artiste en début de carrière de l'année et *Sheila McKay Dick*, fondatrice et patronne des prix Strathbutler, a été honorée pour sa contribution en philanthropie envers les arts.

De courts documentaires télévisés qui présentent un profil des huit lauréats des prix constituent la base de la télédiffusion en direct du gala dans les deux langues aux réseaux anglais et français de Radio-Canada le 3 mai 2002. Durant cette coproduction du CANB, de la FANB, de Radio-Canada et de

Connections Productions de Moncton, Measha Brueggergosman, Julien LeBlanc, Eagle Feather et DanceEast ont donné d'excellentes prestations.

Le spectacle a été rehaussé par un impressionnant masque sculpté peint expressément pour l'activité par l'artiste Edward « Ned » Bear de la Première Nation St. Mary's. Le succès du gala télévisé et des cérémonies est attribuable en grande partie au producteur et directeur François Savoie et à Alanna Palmer, vice-présidente de la FANB, qui a dirigé le Comité des prix d'excellence avec énergie et compétence.



Conclusion

À bien des égards, la remise des prix d'excellence cette année a marqué la première manifestation publique de la politique culturelle adoptée pour le Nouveau-Brunswick récemment. D'une part, les cérémonies et le gala ont réuni les diverses communautés linguistiques et culturelles pour célébrer les accomplissements dont nous pouvons tous être fiers. D'autre part, cette sensibilité collective des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises est équilibrée par un grand respect de nos différences, comme l'ont si bien démontré Antonine Maillet et Shirley Bear dans leurs discours à l'Assemblée législative.

Le rôle du Conseil des arts comme agent de liaison externe pour les artistes du Nouveau-Brunswick n'a pas été négligé pendant l'année. Le président et le directeur général ont participé à diverses conférences, y compris une rencontre de tous les conseils des arts provinciaux canadiens et du Conseil du Canada à Ottawa en novembre 2001. À l'échelon régional, le CANB a exercé un rôle de premier plan dans le quatuor atlantique des Conseils des arts provinciaux. Ce groupe a entrepris un certain nombre de projets pendant l'année, y compris une approche collective pour la conférence *Espace culturel Atlantique*. Cette approche a suscité un vaste intérêt pour la collaboration régionale dans les arts et a assuré une représentation nombreuse des Canadiens de l'Atlantique à la conférence de Moncton.



Célébrant la *Journée de sensibilisation aux arts*, ci-dessus de gauche à droite: Madeleine Whalen, Alanna Palmer (vice-présidente de la FANB), Lara Whalen, le premier ministre Bernard Lord, Mark Kristmanson, (directeur général du CANB) et Myriam Whalen.

La conférence est un sujet pour le rapport de l'année prochaine, mais de nouveaux liens ont été créés pendant sa préparation en 2001-2002. Les organismes commanditaires fédéraux comme le ministère du Patrimoine canadien et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que le Centre national des arts et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique sont devenus des partenaires importants de ce projet. À l'échelle internationale, le CANB a établi des contacts susceptibles de mener à d'autres contacts et à d'autres échanges.

La fermeture soudaine et singulière du Conseil des arts de la Nouvelle-Écosse en février 2002 a causé beaucoup d'émoi et a révélé la présence d'approches très différentes envers le financement gouvernemental des arts dans les provinces de l'Atlantique. Néanmoins, le CANB continue de travailler à la collaboration régionale dans des domaines d'intérêt mutuel pour les arts.

En général, les activités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick en 2001-2002 traduisent bien le mandat énoncé dans la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et tracent un itinéraire stable par l'entremise du plan d'action stratégique du Conseil. Les autres sections du présent rapport présentent plus de détails concernant ces activités.

Les Muskrat Singers ont pris part aux cérémonies de la remise des prix d'excellence en chantant et battant tambour. Ils ont rendu hommage à Shirley Bear, la première autochtone à recevoir un prix d'excellence dans le domaine des arts au N.-B.

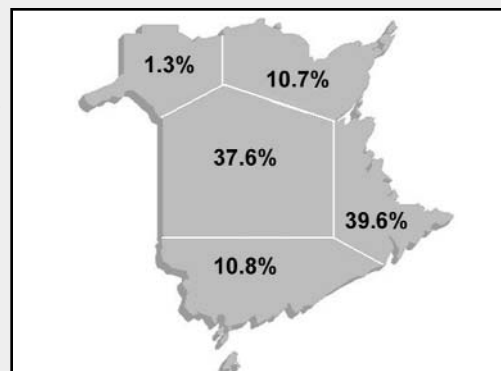


RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE RENDEMENT

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ARTISTES			
ANNÉE	DEMANDES REÇUES	NOMBRE DE SUBVENTIONS	TOTAL ATTRIBUÉ
2001-2002.....	398.....	146.....	\$912,757
2000-2001.....	248.....	112.....	\$526,019
1999-2000.....	205.....	63.....	\$279,783
1998-1999.....	112.....	\$403,502
1997-1998.....	100.....	\$402,000

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR RÉGION 2001-2002

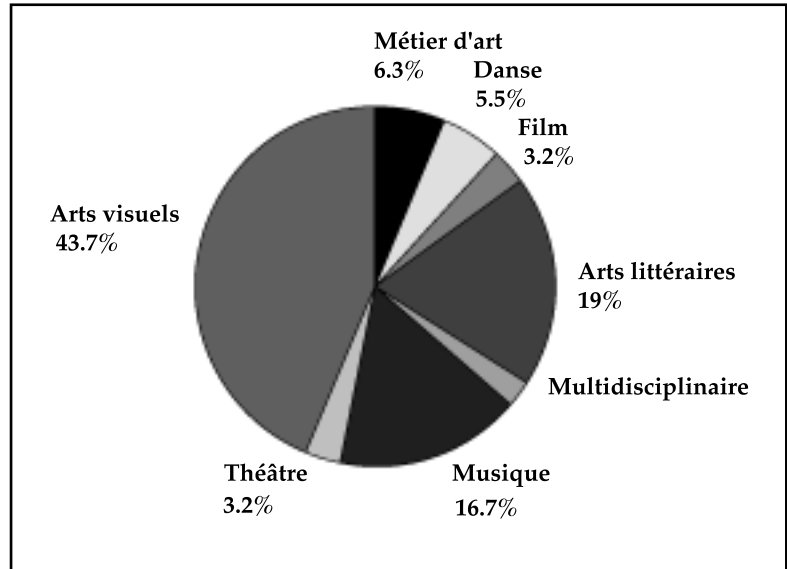
En 2001-2002, toutes les régions ont affiché des hausses dans le nombre de demandes. Les régions du Centre et de l'Est ont reçu la majeure partie des fonds attribués. Le taux de succès cependant à l'intérieur de chaque région a différé. Ainsi, la grande région de Saint-Jean n'a reçu que 10.8% de toutes les subventions attribuées alors que 25% des demandes émanant de la région se voyait



recommander par les jurés comparativement à 37% pour les demandes provenant de la région de Moncton et à 49 % pour celles provenant de la région de Fredericton.

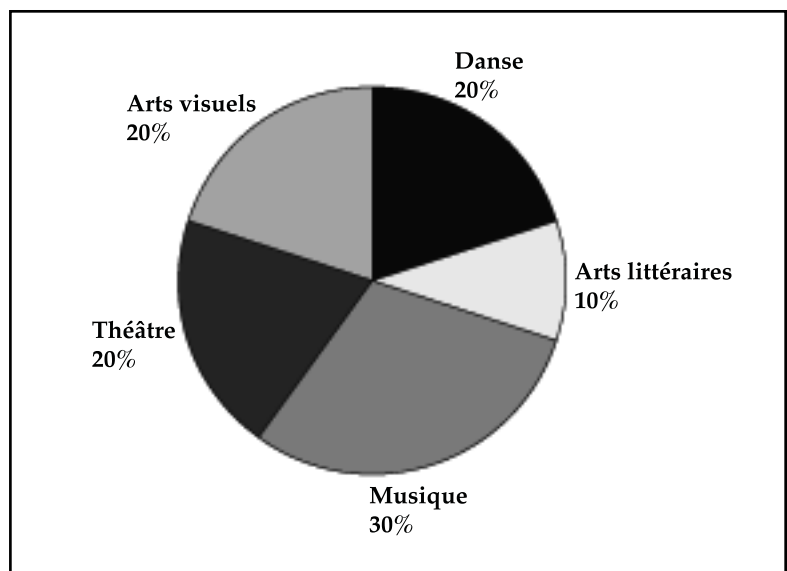
SUBVENTION À LA CRÉATION-DOCUMENTATION PAR DISCIPLINE
EN 2001-2002

Le programme Création-Documentation a reçu 126 demandes cette année, une légère augmentation sur les 124 demandes de l'année dernière. Cependant l'augmentation prononcée du nombre de demandes pour le programme Artistes en début de carrière démontre que les objectifs recherchés par ce programme ont été atteints répondant ainsi aux besoins des jeunes artistes tout en diminuant la trop forte demande exercée pour les fonds du programme *Création-Documentation*. En comparaison avec l'année dernière, les demandes soumises dans le cadre du programme, *Artistes en début de carrière*, sont passées de 17 à 48 et les attributions de 10 à 19.

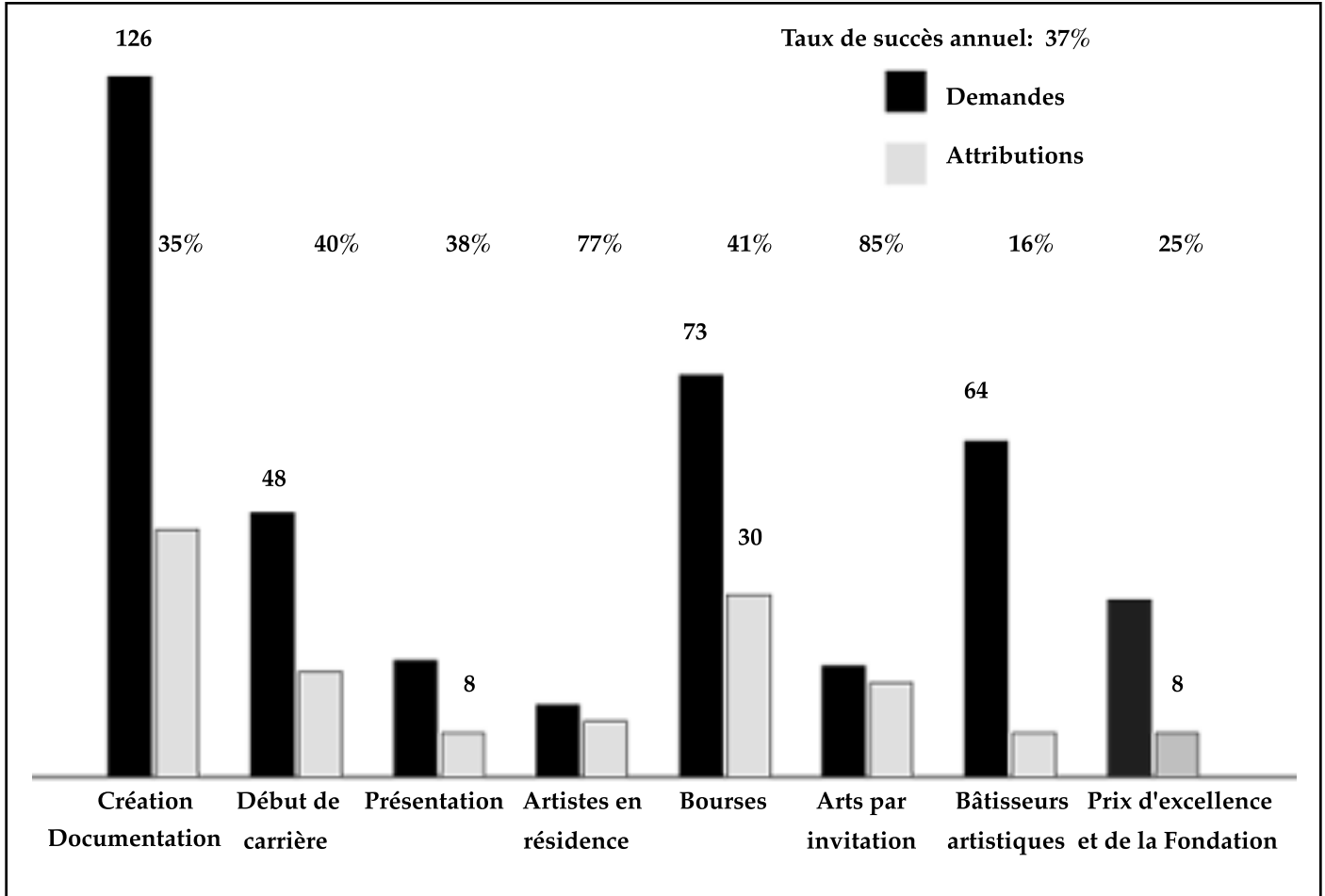


BÂTISSEURS ARTISTIQUES
SUBVENTIONS PAR DISCIPLINE EN 2001-2002

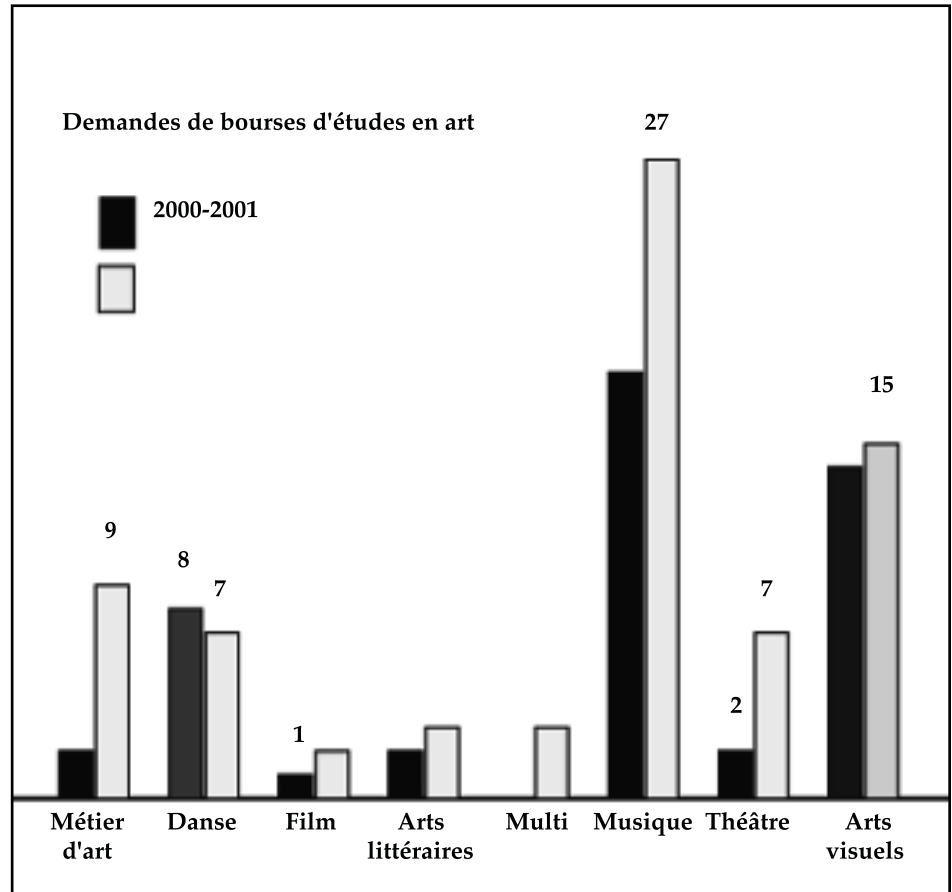
Pour le premier concours tenu dans le cadre du programme *Bâtisseurs artistiques*, le Conseil des arts a reçu 64 demandes dont 4 en provenance de la région d'Edmundston/Campbelton, 9 de la Péninsule Acadienne, 26 de Moncton, 12 de Fredericton, 10 de Saint-Jean et 4 des autres régions. La majorité des requérants ont demandé le maximum de la subvention disponible soit 60 000 \$. Le jury a ainsi évalué des projets pour 2 835 815 \$.



L'augmentation de près de 60% du nombre des demandes en 2001-2002 a fait chuter le taux de succès à 37% comparativement à 45%, le taux de l'année dernière.



BOURSES D'ÉTUDES EN ART
ATTRIBUÉES PAR DISCIPLINE EN 2001-2002



Les demandes de bourses d'études en art ont connu un taux d'augmentation de 49%. Le nombre de demandes est passé de 49 à 73 affichant des augmentations proportionnelles dans toutes les disciplines. Le taux de succès est passé de 53% qu'il était l'année dernière à 45% cette année.

Résultats des concours 2001-2002

Concours du
1er avril 2001

Les programmes du Conseil des arts sont financés en partie par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts. Un jury multidisciplinaire composé d'artistes choisis par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick évalue les demandes. Voici la liste des récipiendaires pour 2001-2002 ainsi que les noms des artistes qui ont participé aux différents jurys.

Création-documentation

Métier d'art	
Christopher Colwell, Fredericton	\$7,000
Harriet Harding, Fredericton	\$4,500

Danse	
Cameron MacMaster, Sackville	\$7,000
Lee Saunders, Intervale	\$7,000

Arts littéraires	
Alan Cooper, Alma	\$7,000
Claude LeBouthillier, Caraquet	\$6,700

Musique	
Yvonne Kershaw, Hanwell	\$7,000
Madrigal, Hampton	\$7,000

Arts visuels	
Gerard Collins, Saint John	\$7,000
William Forrestall, Fredericton	\$6,550
Paul Griffin, Sackville	\$7,000
Herzl Kashetsky, Saint John	\$7,000
Gilbert LeBlanc, Laplante	\$7,000
Glenn Priestley, Fredericton	\$7,000
Lise Robichaud, Moncton	\$7,000
Susan Rose, Sackville (doc.)	\$5,250
Randy Simon, Big Cove	\$7,000

TOTAL	\$114,000
-------	-----------

Artistes en début de carrière

Métier d'art	
Yukari H. Iverson, Fredericton	\$3,500

Arts littéraires	
Madison Shadwell, Fredericton	\$2,000
Eve Mills Nash, Fredericton	\$3,500

Film et Vidéo	
Jonathan Collicott, Tobique	\$3,500

Musique	
El Fuego, Moncton	\$3,500
Great Balancing Act, Moncton	\$3,500

Arts visuels	
Scott Carson, Moncton	\$3,500
Melanie Hamilton, Carter's Point	\$3,500

Théâtre	
Nor, Moncton	\$3,500

TOTAL	\$30,000
-------	----------

Arts par invitation

Arts littéraires	
Rose Després, Moncton	\$1,500

Musique	
Sandra Lecouteur, Pte Alexandre	\$6,000
Alistair Maclean, Sackville	\$4,000
Quatuor A. LeBlanc, Moncton	\$5,000

Arts visuels	
Janice W. Cheney, Fredericton	\$ 785
Lee Horus Clark, Simonds	\$2,000
Louisa Barton Duguay, Moncton	\$2,000

TOTAL	\$21,285
-------	----------

Membres du jury: Sandra Blackmore, St John's, T.-N. (Danse et jury hors province); André Lapointe, Dieppe (Arts visuels); Bernadine Perley, Fredericton (Métier d'art); Paul Arseneau, Moncton (Film et Vidéo); Stephen Tobias, Saint-Jean (Théâtre); Jacques Ouellet, Tracadie-Sheila (Arts littéraires en français); Mary Jane Losier, Bathurst (Arts littéraires en anglais) et Richard Gibson, Moncton (Musique).

Concours du
1er octobre 2001

Création-documentation

Métier d'art Colleen Lynch, Chamcook	\$2,545
Arts littéraires Laurence Hutchman, Edmundston Wayne T. Curtis, Miramichi	\$3,500 \$7,000
Musique Michel Cardin, Moncton Ludmila K. Hussey, Bathurst Motion Ensemble, Fredericton	\$7,000 \$7,000 \$4,900
Arts visuels Jacques Arseneault, Moncton Joel Boudreau, Moncton Léa Deschamps, Fredericton Richard Flynn, Cambridge Narrows Yvon Gallant, Moncton Jane Gee, Fredericton Suzanne Hill, Saint-Jean Kathy Hooper, Hampton Ghislaine McLaughlin, Melrose Sarah Petite, Fredericton Nancy King-Schofield, Moncton	\$3,000 \$7,000 \$7,000 \$7,000 \$7,000 \$7,000 \$6,580 \$7,000 \$7,000 \$2,545 \$7,000
Danse Natalie Morin, Moncton Céline Paquet, Moncton	\$7,000 \$6,570
Théâtre Louise Lemieux, Moncton	\$7,000
TOTAL	\$120,640

Le jury pour le programme Arts par invitation: Wayne Curtis, Miramichi (Arts littéraires en anglais); Melvin Gallant, Shediac (Arts littéraires en français) et Shari Saunders, Fredericton (Musique).

Arts autochtones

Métier d'art contemporain Julie Paul, St Mary's	\$6,000
Métier d'art traditionnel Fran Ward Francis, Red Bank	\$4,000
Musique Kelly Brown, Fredericton	\$3,300
Arts visuels Charlie Gaffney, Fredericton Rocky Sappier, Tobique	\$3,000 \$4,000
Film et Vidéo Martin Sabattis, Kingsclear	\$5,700
Théâtre Pat Paul, Tobique	\$4,000
TOTAL	\$30,000

Le jury: Roger Moore, Fredericton (Arts littéraires en anglais); Martine Jacquot, Grafton N-É (Arts littéraires en français); Marshall Button, Moncton (Théâtre); Didier Maigret, Caraquet (Film et Vidéo); Freeman Patterson, Long Reach (Métier d'art); Jacques Martin, Edmundston (Arts visuels); Lee Saunders, Intervale (Danse); Brigitte Lavoie, Moncton (Musique). Le jury des Arts autochtones: George Paul, Red Bank (Musique, Métier d'art); Catherine Martin, Halifax, N.-É. (Arts littéraires, Théâtre, Film, Vidéo et juré hors province).

Artistes en début de carrière

Métier d'art Natali Caswell, Fredericton	\$3,500
Arts littéraires Patrick Toner, Saint John	\$3,500
Musique Jordan Zed, Saint John Dave Lanteigne, Moncton Amber Bishop, Fredericton Les Muses, Moncton	\$3,500 \$3,500 \$3,500 \$3,500
Arts visuels Christie Hunter, Fredericton Julie Forgues, Moncton Joanne Poirier, Fredericton Carole Deveau, Moncton	\$3,500 \$2,000 \$3,500 \$3,500
TOTAL	\$33,500

Arts par invitation

Arts littéraires Ann Thelma Brennan, Johnville Jacques Ouellet, Tracadie-Sheila	\$1,827 \$1,210
Musique Michel Cardin, Moncton Celtitude, Moncton Stacey Lynn Read, Sackville	\$2,297 \$1,665 \$ 417
TOTAL	\$7,416

Prix d'excellence

Pascal-Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français Antonine Maillet	\$5,000
André-Thaddée Bourque et Louise-Manny pour l'excellence en musique Wendy Nielsen	\$5,000
Prix d'excellence en développement culturel communautaire Shirley Bear	\$ 5,000
Kjeld-et Erica-Deichmann pour l'excellence dans les métiers d'art Brigitte Clavette	\$ 5,000
TOTAL	\$20,000

Concours du
1er novembre 2001

Le jury qui a évalué les demandes soumises dans le cadre du concours d'octobre a également évalué les candidatures soumises pour les Prix d'excellence et les Prix de la Fondation des arts. Normand Robichaud, Moncton (Développement culturel communautaire) et Catherine Martin, Halifax, N.-É. (Arts autochtones) se sont joints à ce noyau et y ont représenté leur secteur d'activité.

Concours du
1er février 2002

Le jury pour le concours du 1er février: Gretchen Kelbaugh, Quispamsis (Arts littéraires en anglais); Jeannine Landry-Thériault, Bertrand (Arts littéraires en français); Erskine Smith, Victoria, I.-P.-É. (Théâtre et jury hors province); Marie Reine Ulmer, Moncton (Film, Vidéo, Métier d'art, Arts visuels); Paul Daigle, Fredericton (Danse); Michel Cardin, Moncton (Musique).

Prix de la Fondation des arts du N.-B.

Artiste en début de carrière de l'année Julien LeBlanc	\$3,000	Municipalité des arts Ville de Caraquet	\$3,000
Organisme artistique de l'année NB Filmmakers' Cooperative	\$3,000	Philanthropie envers les arts Fondation Sheila-Hugh-Mackay (honorifique)	
		TOTAL	\$9,000

Bourses d'études en art

Métier d'art	
Christopher Harding, Fredericton	\$2,500
Allison Mawdsley, Fredericton	\$2,500
Aidan Stanley, Seeleys Cove	\$2,500
Josephine Turnbull, Fredericton	\$2,500
Danse	
Clare Bassett, Nasonworth	\$2,500
Julie Duguay, Beresford	\$2,500
Aleza Gratian, Moncton	\$2,500
Film et Vidéo	
Michelle Thomson, Fredericton	\$2,500
Arts littéraires	
Jim Johnson, Northampton	\$2,500
Multidisciplinaire	
Gabriel Doucet, Tracadie-Sheila	\$2,500
Mélanie LeBlanc, Fox Creek	\$2,500
Musique	
André Bourgeois, Dieppe	\$2,500
Measha Brueggergosman, F'ton	\$2,500
Chantal Chiasson, Riv. à la truite	\$1,000
Joel Cormier, Dieppe	\$2,500
Katherine Fitch, Riverview	\$2,500
Gregory Gallagher, Rothesay	\$1,000
Sylvie Gallant, Grande-Digue	\$2,500
Cian Horrobin, Saint John	\$1,000
Yvonne Kershaw, Hanwell	\$1,000
Sandra Lecouteur, Pte Alexandre	\$1,000
Denis Melanson, Edmundston	\$1,000
Katherine Perry, Fredericton	\$1,000
Tan Trao Phi, Moncton	\$2,500
Mélanie Roy, Dieppe	\$2,500
Théâtre	
Rachel Fancy, Sackville	\$2,500
Michelle Girouard, Shediac Cape	\$2,500
Aldea Mulhern, Riverview	\$2,500
Arts visuels	
Tanya Canam, Fredericton	\$2,500
Danielle Hogan, Fredericton	\$2,500
TOTAL	\$64,500

Artistes en résidence

Métier d'art	
CADNB, Fredericton	\$ 5,000
Arts littéraires	
U de Moncton, Moncton	\$ 5,500
UNB, Fredericton	\$ 11,000
Musique	
Centre for Musical Arts, Fredericton	\$10,000
SML, Memramcook	\$ 5,500
UNB, Saint John	\$10,250
Arts visuels	
GAUM, U de M, Moncton	\$ 2,300
Struts Gallery, Sackville	\$ 8,350
Théâtre	
Live Bait Theatre, Sackville	\$ 7,200
TPA, Caraquet	\$ 4,900
TOTAL	\$70,000

Les demandes de 1 500 \$ et moins soumises dans le cadre du programme Arts par invitation peuvent être approuvées par un comité du Conseil des arts composé du directeur général, d'un membre du conseil d'administration et de l'agent de programme.

Concours du
15 mars, 2002

Le jury: Glen Nichols, Moncton (Arts littéraires en anglais); Charles Pelletier, Edmundston (Théâtre et Arts littéraires en français); Roger Cormier, Caraquet (Musique); Stephen E. Scott, Fredericton (Arts visuels) et Diana Moore, Halifax, N.-É. (Danse et jury hors province).

Arts par invitation

Arts littéraires	
France Daigle, Moncton	\$1,230
Danse	
Lee Saunders, Intervale	\$1,500
Arts Visuels	
Yvon Gallant, Moncton	\$1,500
Dyane Léger, Moncton	\$1,500
Nancy Morin, Moncton	\$1,500
TOTAL	\$7,230

Bâtisseurs artistiques

AAAPNB, Moncton	\$ 60,000
AAAPNB/U de M., Moncton	\$ 12,500
Myriame El Yamani, Madran	\$ 25,000
Festival acadien, Caraquet	\$ 40,000
Harvest Jazz and Blues Festival, Fredericton	\$ 7,746
Motion Ensemble, Fredericton	\$ 12,500
Notable Acts Summer Theatre Festival, Fredericton	\$ 40,000
Lee Saunders, Intervale	\$ 39,440
Théâtre de l'Escaouette	\$ 40,000
The Playhouse, Fredericton	\$ 40,000
TOTAL	\$317,186

Présentation

Arts littéraires	
Éditions Ellipse, Fredericton	\$14,000
Musique	
Compétition internationale de piano Ludmila Knezkova-Hussey, Bathurst	\$ 7,000
Harvest Jazz and Blues Festival, Fredericton	\$ 2,500
UNB Music Camp, Fredericton	\$ 6,060
Ville de Moncton	\$ 7,000
Arts visuels	
Fredericton Arts Alliance	\$14,000
New Brunswick Arts Council, Saint John	\$14,000
UNB Early Childhood Centre, Fredericton	\$ 3,440
TOTAL	\$68,000

Le Comité des Programmes et Jurys examine les candidatures des artistes proposées comme jurés et soumettent les profils retenus au Conseil des arts pour approbation. Quand les artistes sont appelés à faire partie d'un jury, ils sont sélectionnés à partir de la liste maîtresse de jurés approuvés par le Conseil. En 2001-2002, se sont ajoutés à cette liste pour la discipline artistique des arts littéraires les noms de Len Falkenstein et Daniel Omer LeBlanc, pour le théâtre et la danse s'est ajouté Paul Daigle, pour le théâtre se sont ajoutés Len Falkenstein et David Fancy tandis que pour les arts visuels ce sont les noms de Curtis Joseph Collins, Léa Deschamps, Pauline Dugas, Jerry Allan Evans, Julie Forgues, William Forrestall, Theresa Marshall, Cathy Martin et Donald McGraw qui sont venus s'ajouter. Les artistes appelés à siéger sur un jury doivent répondre à un besoin de répartition régionale, culturelle et artistique. Les artistes ne peuvent siéger sur un jury de pairs qu'une fois à tous les trois ans. Les jurys opérant sur une base multidisciplinaire permettent à chaque spécialisation artistique de se manifester fortement.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2001-2002

Artistes en début de carrière

C'est un réel plaisir d'observer la vivacité et la créativité de nos jeunes artistes. En 2001-2002, ils ont soumis 54 demandes triplant le nombre de demandes de l'année précédente pour le programme *Artistes en début de carrière*. Dix-neuf de ces demandes furent recommandées par le jury et les récipiendaires se partagèrent la somme de 63 500 \$. De plus, le prix de 3 000 \$ pour l'artiste en début de carrière de l'année, décerné pour la première fois par le Conseil avec le concours de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, fut attribué à *Julien LeBlanc* de Cocagne, un jeune pianiste et auparavant boursier du CANB.

Création Documentation

Le programme *Création-Documentation* continue d'être une importante source de financement pour les artistes professionnel(le)s du Nouveau-Brunswick. Cette année, ce programme de soutien aux arts est venu en appui à un large éventail de projets comme celui de *Ludmila Knezkova-Hussey* qui composa *Tabula Rasa* avec la subvention attribuée lors du concours d'octobre. Cette pièce pour piano, soprano, orchestre et chœur a été exécutée devant une salle bondée au Centre K.C. Irving de Bathurst en compagnie de l'Orchestre symphonique de Vienne.

Présentation

En l'an 2000, le Conseil des arts créa le programme *Présentation* pour encourager la diffusion des œuvres de nos artistes ici même au N.-B. En 2000-2001, 8 des 21 projets proposés se sont partagés la somme de 68 000 \$. C'est ainsi que le *New Brunswick Arts Council*, une association de diffuseurs ayant pignon sur rue à Saint-Jean, bénéficia d'une subvention et présenta la première édition du *NB Festival of the Arts* pendant le congé de la fête du Nouveau-Brunswick mettant en scène plus de 29 artistes de la chanson et des arts visuels.

Arts par invitation

Quand les artistes du Nouveau-Brunswick sont invités à présenter des œuvres à l'extérieur de la province, le Conseil des Arts peut leur venir en aide en défrayant une partie des frais de voyage. Cette année 17 des 20 demandes soumises furent recommandées et des artistes néo-brunswickois se sont rendus en Chine, au Japon, en France de même qu'ailleurs au pays pour donner des prestations, participer à des événements ou encore recevoir des prix. C'est le cas pour *Jacques P. Ouellet* qui s'est rendu en France recevoir le Prix France-Acadie pour son roman, *La revanche du Pékan*.

Artistes en résidence

Le Conseil des arts se réjouit d'appuyer les institutions qui accueillent des artistes désireux de partager leur passion de l'art et d'enrichir la vie culturelle de la province. Des 13 demandes reçues cette année, 10 institutions se partagèrent la somme de 70 000 \$. C'est ainsi que la communauté a pu bénéficier de la présence de *Peter Allen* (pianiste, Nouvelle-Écosse.), *Matthias Ostermann* (métier d'art, Allemagne), *Anne Simpson* (auteure, Nouvelle-Écosse), *Tibert* (auteur-compositeur-interprète, France), *Phillipe Soldevilla* (directeur artistique, Québec), *Michael MacDonald* (arts visuels, Nouvelle-Écosse), *John Porter* (arts visuels, Ontario), et *Shary Boyle* (arts visuels, Ontario). Le programme *Artiste en résidence* a également permis à l'Université de Moncton d'accueillir l'auteur *Gérald LeBlanc*, la Galerie d'art de l'Université de Moncton d'accueillir l'artiste visuel *Sébastien Roy*, l'Université du Nouveau-Brunswick campus de Saint-Jean d'accueillir le *Saint John String Quartet*, et finalement le Live Bait Theatre de Sackville d'accueillir la dramaturge de Fredericton, *Jenny Munday*.

Arts autochtones

Le plan d'action stratégique 2000-2003 du Conseil des arts fait des arts autochtones une priorité et c'est avec grande satisfaction que l'on a vu en novembre 2001 le premier jury évaluer les 12 demandes du premier concours dont 7 furent recommandées dans 5 disciplines pour des artistes vivant dans les Premières Nations Tobique, St. Mary's, Red Bank, Kingsclear et à Fredericton. Au cours de l'année, parmi plusieurs expositions d'arts autochtones particulièrement bien réussies, figurent celles de Fran Ward Francis, un membre du Conseil des arts, et de Edward 'Ned' Bear toutes deux présentées dans une grande exposition au ABEC à Saint-Jean. Le prix d'excellence décerné à Shirley Bear en reconnaissance du travail effectué en développement culturel communautaire a

Bâtisseurs artistiques

conclu une année couronnée de succès pour les arts autochtones au Nouveau-Brunswick.

Le programme *Bâtisseurs artistiques* fut lancé en janvier après une série de consultations publiques tenues à Tracadie, Moncton, Fredericton et Saint-Jean. L'objectif de ce projet spécial d'une durée de deux ans consiste à procurer des fonds pour des projets innovateurs qui rehausseront le profil des arts et contribueront à faire reconnaître le Nouveau-Brunswick comme un centre d'excellence pour les arts. Ce programme offre des fonds uniques pour renforcer les infrastructures culturelles, développer de nouveaux auditoires et établir des réseaux d'échanges entre les communautés culturelles de la province. Le premier des quatre concours se terminait le 15 mars 2002 et 64 requérants ont déposé des demandes pour 2 835 815 \$. Après évaluation, le jury a attribué 317 186 \$ à 10 projets nouveaux mis de l'avant par des organismes artistiques et des artistes créant ainsi des débouchés dans plusieurs régions de la province. Le Conseil des arts est heureux de venir en appui à deux projets d'infrastructure importants de la région de Moncton dont l'un pour le Théâtre de l'Escaouette qui lui permettra de se doter d'un nouvel espace théâtre et l'autre pour Lee Saunders d'Intervale qui développera une toute nouvelle création de calibre international. La très forte concurrence pour obtenir des fonds sous ce programme laisse poindre le pouvoir créateur de nos artistes qui nous l'espérons s'épanouira davantage au cours des années à venir.

Bourses d'études en art

Les bourses d'études ont été pour quelque chose dans les carrières jeunes et fulgurantes de deux artistes du Nouveau-Brunswick soit *Measha Bruegggosman* et *Jasper Wood*. Ce programme chaudement disputé et unique au Nouveau-Brunswick offre un soutien tant aux artistes de niveau post-secondaire et post-universitaire qu'aux étudiants du Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick, des universités de Moncton, de Mount Allison et du Nouveau-Brunswick. Les bourses cette année aideront de jeunes artistes à poursuivre des études dans des institutions reconnues telle que l'École nationale de théâtre à Montréal, l'École nationale de ballet à Toronto et le Nova Scotia School of Arts and Design à Halifax. En 2001-2002, le nombre de demandes de bourses d'études en art s'est accru de 49%, passant de 49 demandes l'année dernière à 73 cette année. Pour la toute première fois, le programme offrait un volet pour le perfectionnement professionnel. Trois requérants se sont prévalus de ce volet et les trois se virent attribuer une bourse.

Sessions d'information

En plus des consultations publiques tenues pour le programme *Bâtisseurs artistiques*, les agents de programmes ont livré en 2001-2002 des sessions d'information sur tous les programmes du Conseil des arts à Campbellton, au Mount Allison University à Sackville, à l'Université de Moncton, campus de Moncton et au Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick à Fredericton. D'autres sessions d'information ont également été livrées de concert avec le Conseil des arts du Canada à Fredericton et à Saint-Jean. Il est certain que ces sessions d'information tout comme le gala des prix d'excellence ont contribué à faire connaître les programmes du Conseil des arts et ont généré une augmentation dans le nombre de demandes sur l'ensemble des programmes.

En mémoire

L'année écoulée a retenu sur son passage trois artistes bien connus au Nouveau-Brunswick. Nel Oudemans (1918-2002) était une artiste du textile qui a joué un rôle prépondérant dans l'établissement d'une culture forte en beaux-arts dans la région de Fredericton. Pour garder sa mémoire vivante, la famille Oudemans a mis sur pied un fonds de bourse. Chaque année, le jury chargé d'évaluer les demandes de bourses d'études en art décernera cette bourse à un étudiant méritant. Nérée Degrâce (1921-2002) était un éminent peintre acadien de Shippagan dont on se souviendra pour les couleurs et sa perception de la vie telle que vécue autrefois dans la Péninsule Acadienne. Janis Kalnins (1904-2001) était une perle de la musique et une personnalité dans son pays d'origine, Latvia. Il a maintenu des normes très élevées en interprétation de la musique tout au long de ses années d'enseignement au Nouveau-Brunswick et comme chef d'orchestre. L'ambassadeur du Canada a lu pour nous un message d'appréciation lors d'un concert dédié à sa mémoire au Théâtre national à Riga.

RAPPORT FINANCIER 2001-2002

Rapport de vérification

Au conseil d'administration du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick,

J'ai vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2002 ainsi que les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'encaisse pour ladite période. Les présents états financiers relèvent de la direction de l'organisme. Ma tâche est d'exprimer une opinion sur ces états financiers fondée sur ma vérification.

J'ai effectué ma vérification selon les normes de vérification généralement reconnues qui exigent que je planifie et effectue une vérification pour obtenir des garanties raisonnables que les états financiers ne comprennent pas d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend l'examen, par sondage, des preuves justifiant les montants et l'information présentés dans les états financiers. Elle comporte aussi l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations faites par la direction ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

J'estime, sauf pour le rapport susmentionné, que les états financiers soumis traduisent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2002 et les résultats d'exploitation et l'évolution de l'encaisse pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Sandra Brewer, CGA

ÉTATS FINANCIERS

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
Bilan
pour la période
terminée le 31 mars
2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
ACTIF		
À Court Terme		
Petite caisse	\$ 521	\$ 499
Banque	\$474,776	\$ (8,781)
Investissements	\$278,231	\$490,351
TVH à recevoir	\$ 19,983	\$ 8,389
Dépenses payées d'avance	\$ 45,133	\$ -
Comptes à recevoir	<u>\$ 58,416</u>	<u>\$ -</u>
Total des actifs	\$877,060	\$490,458
PASSIF		
À Court Terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 92,704	\$ 30,227
Retenues pour employés à payer	\$ -	\$ 3,753
Revenus reportés	<u>\$ 50,230</u>	\$ -
Total des passifs à court terme	\$142,934	\$ 33,980
SUBVENTIONS À VERSER	\$670,649	\$382,343
SOLDE DU FONDS		
Non restreint	<u>\$ 63,477</u>	<u>\$ 74,135</u>
Total des passifs, des subventions à verser et du solde du fonds	\$891,060	\$490,458

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
États des résultats
d'exploitation
pour la période
terminée le 31 mars
2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
REVENUS		
Financement gouvernemental	\$1,512,595	\$ 988,100
Prix d'excellence	\$ 18,581	\$ -
Intérêts créditeurs	\$ 14,574	\$ 16,265
Subventions recouvrées	<u>\$ 36,205</u>	<u>\$ -</u>
Total des revenus	\$1,581,955	\$1,004,365
DÉPENSES		
Immobilisations	\$ 26,010	\$ 19,439
Frais de démarrage	\$ 895	\$ 27,424
Salaires et avantages sociaux	\$ 162,591	\$ 115,756
Administration	\$ 82,663	\$ 49,262
Dépenses du Conseil et des comités	\$ 41,903	\$ 55,234
Dépenses des jurys	\$ 44,048	\$ 42,011
Projets spéciaux	\$ 112,587	\$ -
Cérémonie des Prix d'excellence	\$ 19,055	\$ -
Bourses et subventions	<u>\$1,102,861</u>	<u>\$ 641,106</u>
Total des dépenses	\$1,592,613	\$ 950,232
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	\$ (10,658)	\$ 54,133
SOLDE D'OUVERTURE	\$ 74,135	<u>\$ 20,002</u>
SOLDE DE CLÔTURE	<u>\$ 63,477</u>	<u>\$ 74,135</u>

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
État de l'évolution
de
l'encaisse
pour la période
terminée le 31 mars
2002

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	\$(10,658)	\$ 54,133
Ajout:		
Changements au fonds de roulement hors caisse	\$ (6,189)	\$ 5,016
Subventions à verser	<u>\$288,306</u>	<u>\$382,343</u>
NET À PAYER PRÉVU DANS LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	\$271,459	\$441,492
NET À PAYER PRÉVU DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	\$ -	\$ -
Augmentation du montant net à payer	\$271,459	\$441,492
Encaisse au début de l'année	<u>\$482,069</u>	<u>\$ 40,577</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$753,528	\$482,069

Conseil des arts du
Nouveau-Brunswick
Notes afférentes aux
états financiers
pour la période
terminée le 31 mars
2002

1. Généralités

L'organisme sans but lucratif était une division du gouvernement du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. Il est alors devenu une entité indépendante. Il a pour but d'offrir des subventions et des bourses aux personnes et organismes admissibles afin de leur permettre d'exécuter diverses fonctions artistiques.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus et en tenant compte des conventions comptables suivantes:

Immobilisations - Les immobilisations sont imputées à l'exercice.

Comptabilisation d'un revenu - Un revenu est comptabilisé lorsqu'un versement est retiré des fonds reçus pour les programmes. Au fur et à mesure que les subventions sont attribuées, les sommes versées sont déduites des subventions à payer et ajoutées au revenu. Les revenus pour une activité spécifique sont imputés à la période de l'activité. (Voir revenus reportés)

3. Immobilisations

Les immobilisations suivantes ont été imputées à l'exercice: 26 010 \$ (Équipement de bureau: 16 098 \$ et Logiciels: 9 912 \$).

4. Versements

L'organisme sans but lucratif est entièrement financé par le gouvernement. Les versements sont basés sur les budgets soumis au gouvernement.

5. Engagements

L'organisme sans but lucratif s'est engagé à remettre les subventions et les bourses qui ont été déterminées et autorisées avant le 31 décembre 1999, date où le Conseil des arts est devenu autonome, ainsi que les engagements pris au cours des années subséquentes. Ces engagements sont:

Subventions à verser	31 mars, 2002
1997- 1999	\$ 5,745
1999 - 2000	\$ 30,940
Bourses d'études-février 2000	\$ 1,300
Artistes résidents-février 2000	\$ 8,930
Création-Documentation-avril 2000	\$ 5,313
Artistes en début de carrière-avril 2000	\$ 3,400
Excellence-octobre 2000	\$ 5,000
Arts sur Invitation 2000-2001	\$ 2,299
Artistes résidents-février. 2001	\$ 33,200
Présentation-février 2001	\$ 3,700
Création-Documentation-avril 2001	\$ 14,000
Artistes en début de carrière-avril 2001	\$ 2,100
Arts autochtones-octobre 2001	\$ 1,290
Création-Documentation-octobre 2001	\$ 19,177
Prix de la Fondation des arts-novembre 2001	\$ 9,000
Artistes résidents-février 2002	\$ 70,000
Bâtisseurs artistiques-mars 2002	\$317,186
Arts sur invitation 2001-2002	\$ 5,569
Bourses d'études-février 2002	\$ 64,500
Présentation-février 2002	\$ 68,000
Total des subventions à verser	\$670,649

6. Revenus reportés

Revenus reportés sont les montants reçus pour la conférence *Espace culturel Atlantique* qui se tiendra en mai 2002. Ces revenus représentent 50 230 \$ (Gouvernement 48 000 \$ et Inscriptions 2 230 \$).

7. Dépenses payées d'avance

Les dépenses payées d'avance sont des dépenses reliées à la conférence *Espace culturel Atlantique* qui se tiendra en mai 2002.



Ci-dessus, l'Orchestre symphonique de Vienne qui a accompagné Ludmila Knezkova-Hussey lors de sa performance pendant la Compétition internationale de piano Ludmila Knezkova-Hussey. Cet événement a lieu tous les deux ans à Bathurst et constitue l'un des événements artistiques les plus importants organisés sur le territoire du Nouveau-Brunswick. En 2001, Ludmila a reçu une subvention à la création du Conseil des arts.

MEMBRES DU CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Ci-dessus, de gauche à droite, 1ère rangée: Peter D. Smith, Suzanne Hill, Richard Hornsby, Aline Saintonge, Fran Ward Francis, Jeanne Farrah, Michel Leblanc, Bettie Arseneault; *2e rangée:* Jean-Marc Lafontaine, Mark Kristmanson, Claude LeBouthillier, Virgil Hammock, Elvy Robichaud, et Christian Whalen; *(ci-contre)* Vicky Lentz qui s'est jointe au CANB que plus tard en janvier 2002.

Richard Hornsby

PRÉSIDENT du Conseil des arts, Richard est un musicien qui joue plusieurs instruments mais surtout ceux de la famille des clarinettes et des saxophones. Diplômé des universités de Toronto et d'Indiana, il détient des diplômes en performance, littérature, éducation et direction musicale. Il a joué avec plusieurs orchestres symphoniques dont celui de Toronto, du Centre national des arts, de l'Indiana et de Hamilton. Il a été membre du Canadian Saxophone Quintet, a participé au New Music Concerts et à plusieurs enregistrements à CBC. Il a été professeur au Conservatoire royal de musique, à l'Université St-Francis Xavier et il est présentement directeur musical à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Peter D. Smith

1er VICE-PRÉSIDENT du Conseil des arts, Peter demeure à Saint-Jean, (N.-B.). Il est le directeur du théâtre Imperial. Il est un éclairagiste de théâtre et de danse ayant plus de 100 productions à son compte au Canada. Il est récipiendaire du prix Dora Mavor Moore pour son éclairage exceptionnel. Il a été présentateur, administrateur et gérant de production au Persephone Theatre à Saskatoon, gérant de production et des finances au Magnus Theatre de Thunder Bay, directeur technique au Toronto Free Theatre et éclairagiste en chef au Centaur Theatre à Montréal.

Bettie Arseneault

2^e VICE PRÉSIDENTE du Conseil des arts, Bettie est native de Charlo, (N.-B.). Elle a fondé la maison de production *Femmes en Focus Inc.* où elle produit depuis des documentaires vidéo. En 1984, elle réalise *Bateau bleu, maison verte* qui lui vaut des prix au Canada et en Suisse. Par la suite, elle dirige et agit en tant que consultante en cinématographie pour le compte d'organismes internationaux. À plusieurs reprises, elle siègera sur le jury du Conseil des arts du Canada. En 1996, elle réalise son second film avec l'Office National du Film, *De retour pour de bon* suivi de *Fripes de choix-guenilles de roi*.

Michel LeBlanc

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER du Conseil des arts, Michel demeure à Caraquet, (N.-B.) Il est consultant pour les programmes du Ministère de la formation et du développement de l'emploi de la province du Nouveau-Brunswick. Auparavant, il a opéré le *Save-Easy* de Caraquet, un supermarché d'alimentation. Il a fréquenté l'Université du Nouveau-Brunswick d'où il détient un baccalauréat en administration des affaires. Il est trésorier de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick, un membre très actif au niveau de sa communauté, le président de la Commission d'Expansion Économique de la Péninsule en plus de siéger sur plusieurs conseils d'administration.

Jeanne Farrah

Jeanne demeure à Dieppe, (N.-B.). Elle est diplômée de l'Université de Moncton d'où elle détient une maîtrise en administration publique. Pendant dix ans, elle a oeuvré à titre de directrice générale pour l'*Association acadienne des artistes professionnels.le.s du Nouveau-Brunswick* où elle a vu à la publication de *CultureRoutes* et du *Répertoire des artistes* de même qu'à l'organisation du *Gala des Prix Éloizes*. Depuis peu, elle offre des services de consultation à différents organismes dans le secteur des arts et de l'environnement.

Virgil Hammock

Virgil habite à Sackville, (N.-B.). Il est artiste, critique d'art et professeur d'art plastique à l'Université Mount Allison depuis 1975. Il est l'auteur de nombreux articles de journaux et de revues tant canadiens qu'étrangers. Il est co-auteur de: *16 Quebec Painters in Their Milieu* 1978, *Pol Mara* 1990, *Herman Muys et Monique Maylart* 1992, *Jacky DeMaeyer* 1993, *Edward Leibovitz* 1994, *Paul Smolder* 1994, *Juan Kiti* 1995, *Cesar Bailleux* 1996, *Liberal Education and the Small University in Canada* 1996, *Daisy Wilford* 1997, *Marijan Kolesar* 1999 et plus encore. Il est conseiller municipal de sa ville et membre de la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick.

Suzanne Hill

Suzanne habite à Rothesay, (N.-B.). Elle est très active comme artiste professionnelle et comme consultante en éducation de l'art. Diplômée des universités Mount Allison et McGill, elle expose ses travaux en Atlantique et ailleurs. Ses oeuvres figurent dans ces collections: la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick, l'Université du Nouveau-Brunswick, la Galerie Beaverbrook et l'Université du Maine. Elle détient le prix Strathbutler et exposera bientôt ses travaux avec ceux des derniers cinq récipiendaires de ce prix prestigieux. Expositions récentes: 2001 Tighrope, Peter Buckland Gallery; 3 New Brunswick Artists, Merida, Mexico.

Jean-Marc Lafontaine

Jean-Marc est un homme d'affaires qui demeure à Edmundston, (N.-B.). Depuis 1953, il est le président directeur des Chemises J.M.L. Shirts Inc. Il a fait partie de plusieurs organismes de bienfaisance et a été directeur entre autres d'Incutec, de l'Hôpital régional d'Edmundston et de la Commission industrielle du Nord-Ouest. En 1986, on lui décerne le prix de l'Entrepreneur de l'année pour la région du Nord-Ouest. Il fait partie du Who's Who in Canadian Business depuis 1990. Il parraine actuellement la campagne de financement pour le Fortin du Petit-Sault et est un gouverneur de l'Hôpital régional d'Edmundston.

Claude LeBouthillier

Claude est natif de Bas-Caraquet, (N.-B.). Il a publié six romans et un recueil de poésie. Il a gagné le prix *France-Acadie* et le prix *Champlain* pour *Le feu du mauvais temps* qui raconte la déportation des Acadiens, le prix *Éloizes* 1999 pour *Le borgo de l'Écumeuse* et, en 2000, le prix Pascal Poirier pour l'excellence dans les arts littéraires en français. Il fut président de la Commission du droit du prêt public qui a pour mandat de compenser les auteurs pour l'utilisation de leurs oeuvres dans les bibliothèques canadiennes. Il est membre du *Regroupement littéraire des écrivains acadiens*.

Vicky Lentz

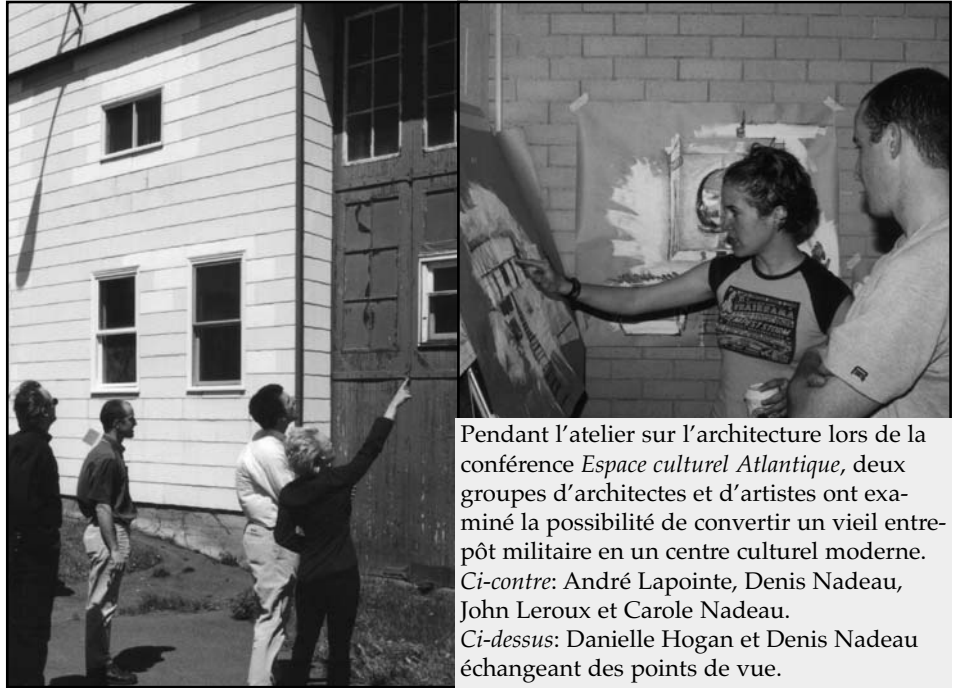
Vicky est une artiste peintre vivant au Madawaska. Venue s'établir dans cette région après avoir complété des études à l'Université de Toronto ainsi qu'un bref séjour dans la Gendarmerie Royale du Canada, elle consacre depuis 1992 la majeure partie de son temps à la peinture et à l'enseignement de l'art. Les paysages et la nature qu'elle peint sont ceux qu'elle découvre au cours de ses voyages au Nouveau-Brunswick, au Québec en Ontario de même qu'ailleurs au pays. Ses tableaux sont exposés de façon courante dans les galeries de l'Est du Canada.

Christian Whalen

Christian est natif de Fredericton et finissant des universités Carleton, UNB et Strasbourg III. Il travailla au sein de la cour fédérale du Canada et fut admis membre du barreau en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Il a obtenu son diplôme d'études approfondies en droit international à Strasbourg en tant que boursier de la Fondation du droit du N.-B. et du gouvernement français. Il est présentement conseiller juridique par intérim pour la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Il fut le fondateur et directeur de la série artistique *Clair de lune* de 1994 à 1999 et assista à la renaissance du chapitre de Fredericton des *Jeunesses musicales du Canada*.

Fran Ward Francis

Fran Ward Francis est une artiste visuelle de la communauté autochtone Metepenagiag (Red Bank). Elle détient un Baccalauréat en arts autochtones du Saskatchewan Indian Federated College à Regina et poursuit ses études envers un deuxième Baccalauréat en beaux-arts. Elle détient un certificat en production et design multimédia. Elle a exposé ses travaux dans plusieurs provinces, a enseigné au Saskatchewan Indian Federated College, a travaillé comme chercheuse au Indian Fine Arts Centre à Ottawa, comme enseignante en beaux-arts et comme coordinatrice de festivals.



Pendant l'atelier sur l'architecture lors de la conférence *Espace culturel Atlantique*, deux groupes d'architectes et d'artistes ont examiné la possibilité de convertir un vieil entrepôt militaire en un centre culturel moderne.
Ci-contre: André Lapointe, Denis Nadeau, John Leroux et Carole Nadeau.
Ci-dessus: Danielle Hogan et Denis Nadeau échangeant des points de vue.

Ce document a été préparé par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

634, rue Queen, Suite 300

Fredericton, (N.-B.)

E3B 1C2

Téléphone: (506) 460-5888

Télécopieur: (506) 460-5880

Sans Frais: 1-866-460-ARTS

Courriel: nbabcnb@artsnb.ca

Site internet: www.artsnb.ca